

Le Lavandou



Mairie

**ARRETE MUNICIPAL SUPPRIMANT LES REGLES
PROPRES AU LOTISSEMENT
« SUPER LAVANDOU »**

Le Maire du Lavandou,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.442-1 et suivants, R.442-1 et suivants, L.422-9 et R.442-22,

Vu le règlement du lotissement « Super Lavandou » approuvé par Arrêté Préfectoral le 04/01/1963, modifié le 24/02/1964, le 09/02/1965, le 02/03/1965, le 03/03/1967, le 27/12/1967 et le 29/11/1977,

Vu le Plan d'Occupation des Sols du Lavandou approuvé modifié par Délibération du Conseil Municipal en date du 19/09/2001, révisé partiellement par Délibérations du Conseil Municipal en date du 19/12/2005 et en date du 10/02/2009,

Vu la Délibération du Conseil Municipal en date du 13/05/2009 prescrivant la procédure de révision/élaboration du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 février 2009 prescrivant la suppression des règles du lotissement « Super Lavandou » conformément aux dispositions des articles L.442-9 et R.442-22 du Code de l'Urbanisme,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 août au 22 septembre 2009,

Vu le rapport d'enquête et les avis et conclusions favorables du Commissaire Enquêteur, Monsieur GRIMAL, en date du 16/10/2009,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les règles propres au lotissement « Super Lavandou » approuvé par arrêté préfectoral en date du 04/01/1963, modifiées le 24/02/1964, le 09/02/1965, le 02/03/1965, le 03/03/1967, le 27/12/1967 et le 29/11/1977 sont SUPPRIMEES.

ARTICLE 2 : Les dispositions réglementaires de la zone UD du Plan d'Occupation des Sols susvisé sont applicables.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, Rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification en Préfecture.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Var et fera l'objet des publicités d'usage.

Hôtel de Ville
Place Ernest Reyer
83980 Le Lavandou

Téléphone 04 94 051 570
Télécopie 04 94 715 525



Le 05 NOV. 2009

Le Maire,
Gil BERNARDI.